



CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES

**FOURNITURE ET POSE D'UNE PRESSE A BALLEES
(COLLECTE SELECTIVE).**

Préambule

Le SICTOM Pézenas-Agde regroupe 58 communes pour une population totale de 130 000 habitants sédentaires et une pointe saisonnière de 300 000 habitants en été.

La collectivité s'est dotée d'un centre de tri de collecte sélective depuis 2007 équipé de matériel datant de 2002

De ce fait, ces machines présentent de nombreuses heures d'activité et un vieillissement croissant, engageant de fortes dépenses de maintenance.

L'objectif de la présente consultation est le renouvellement de ce matériel.

Ce marché concerne la fourniture d'une presse à balle multi-matériaux pour le centre de tri du SICTOM ainsi que le démontage d'une JOVISA 75t avec ligaturage vertical.

Cet équipement sera monté sous un convoyeur existant afin de conditionner le papier, carton, bouteille plastique, alu ...

Objet de la présente consultation :

Fourniture et pose d'une presse à balles pour collecte sélective dont les tonnages annuels sont :

ACIER	308,8	A5	2137,02
ALU	40,04	BOUQUIN 2	4277,51
PEHD	269,56	GM	23,09
PET Q4	413,08	PCC	96,02
PET Q5	330,52	PCNC	1942,8
refus de tri	1200,08		

2562,08

8476,44

Il est rappelé que le présent marché revêt un caractère forfaitaire. Outre-la fourniture elle-même, le prix global et forfaitaire est réputé contenir la totalité des prestations nécessaires à la livraison, au démontage de l'existante, à la pose, à la mise en service et à la formation dans les conditions fixées par la présente consultation.

La presse doit être compatibles avec nos installations notamment notre convoyeur et doivent pouvoir se monter en lieu et place de la presse existante qui est installé sous un convoyeur.

Article 1 : Prescriptions techniques :

La présente consultation concerne le démontage de l'ancienne presse Jovisa 75t et l'acquisition ainsi que la mise en place et la formation d'une presse à balles collecte sélective dont les caractéristiques techniques sont :

- ✓ La presse traitera : papier, carton, PET, PEHD, alu, refus... ;
- ✓ Presse de capacité de 120 tonnes minimum ;
- ✓ La production de 20T/h minimum pour emballage de carton ;
- ✓ Une section de balle minimum de 1100x1000 ;
- ✓ La ligature devra être horizontale ou vertical ;
- ✓ 5 fils devront ligaturer les balles ;
- ✓ La presse sera équipée d'une porte de visite ;
- ✓ Le diamètre du fil de ligature devra être entre 3 mm et 4mm maxi ;
- ✓ La qualité du métal utilisé pour la chambre devra être précisée ;
- ✓ La synoptique et la production sera récupérable sur PC ;
- ✓ La formation de nos agents du centre de tri et agent de maintenance sera effectuée ;
- ✓ Tous les réglages seront effectués avant réception du chantier ;
- ✓ La presse devra être mise en place dans l'environnement de notre centre de tri, et sous le convoyeur existant sans modification de celui-ci.

Le candidat indiquera dans son offre les caractéristiques techniques détaillées de la presse proposée ainsi que la notice d'utilisation et d'entretien.

Le titulaire se chargera du démontage de l'ancienne presse Jovisa et du montage de sa presse. Il s'engagera à prendre toutes les mesures d'hygiène et de sécurité pour son personnel mais également pour le personnel du SICTOM et celui des entreprises évoluant aux abords du chantier.

Article 2 : Le transport

Le prix forfaitaire de la machine comprendra l'ensemble des frais de transport jusqu'au site.

Centre de tri SICTOM

ZA les aires
Rue Pierre David
34120 Pézenas

Article 3 : La réglementation

Le matériel sera conforme à la législation en vigueur au jour de la livraison. Afin d'évaluer et de prévenir les risques des opérations, le titulaire devra obligatoirement avoir complété un protocole de sécurité préalablement aux opérations. Une attention particulière sera prise pour le risque incendie. Le protocole de sécurité sera rédigé pour toute la durée des travaux.

Article 4 : La formation à l'utilisation au réglage et à la maintenance

Le jour de la livraison de la presse, le titulaire assurera la formation de 2 à 3 agents de la collectivité pour la prise en main ainsi que pour l'entretien et la maintenance de celle-ci.

Article 5 : Service après-vente

Le Fournisseur devra décrire les engagements de son Service dépannage de façon précise :

- En décrivant la réactivité d'intervention de quel moyen ;
- Sachant que les horaires de fonctionnement des services utilisateurs sont les suivants : du lundi au vendredi de 6h00 à 20h00 ;
- Le candidat devra préciser si le changement de pièce s'effectue à partir de pièce d'origine ou pas.

Le candidat proposera sa meilleure formule pour effectuer une vérification générale périodique trimestrielle.

Article 6 : La documentation

Le candidat s'engage à fournir à la livraison la totalité de la documentation rédigée en langue française, nécessaire à l'utilisation, à la maintenance avec les références fabricant et le plan de maintenance de l'équipement (opérations de maintenance et fréquence).

Le manuel d'utilisation et des pièces détachées sera fourni en 2 exemplaires.

Article 8 : Délai de livraison et durée d'exécution des travaux

Le délai de livraison du matériel est fixé à 4 mois maximum pour les soumissionnaires. Il est rappelé aux candidats que ce délai ne sera pas valorisé quand bien-même le soumissionnaire proposera un délai moindre.

A contrario, la nécessité de continuité de service nous amène à valoriser la durée des travaux liée à l'installation de la presse à balles ainsi que le temps d'arrêt du centre du tri. Cette durée des travaux ne pourra pas excéder 6 jours (Cf. aux critères de jugement des offres).